



2, place de l'Eglise  
L-9391 Reisdorf  
Tel: 83.62.21/Fax: 86.92.30  
E-mail: commreis@pt.lu

---

## AVIS AU PUBLIC

---

Conformément aux prescriptions de l'article 60 paragraphe 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que

Suivant décision no 107483 en date du 15 mars 2024, le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a accordé une autorisation pour l'organisation du 'Mill-Man-Trail' en date du 28 avril 2024 sur les territoires des communes de Beaufort, Bech, Berdorf, Consdort, Echternach et Reisdorf.

Le public pourra consulter le texte de l'autorisation à la maison communale pendant le délai de 03 mois.

Reisdorf, le 20 mars 2024

Le Bourgmestre

Le Secrétaire